

TIR A L'ARC

Les participants doivent obligatoirement être licenciés à une fédération affiliée à la FITA

CATEGORIES

- 2 garçons + 2 filles par équipe
- Avoir 14 ou 15 ans soit être né entre le 01/01/92 et le 31/12/93 pour l'année 2007. Pour la FFTA, ceci correspond à la 2eme année de Minime et 1ere année de Cadet

ARME

L'arme retenue est l'Arc Olympique encore appelé Arc Classique

Définitions :

- Un **arc** de n'importe quel type peut être utilisé à condition qu'il réponde au principe et

à la définition dûment approuvée du mot " arc " tel qu'utilisé dans le tir à l'arc sur cible, à savoir une poignée rigide comprenant un point de prise et deux branches souples aux extrémités desquelles se trouve une poupée avec une gorge pour recevoir une corde. L'arc est mis sous tension par une seule corde fixée directement et uniquement aux deux poupées et, lors de l'utilisation, est tenu d'une main par sa poignée pendant que les doigts de l'autre main tirent, retiennent et lâchent la corde. Les arcs multicolores sont autorisés. La marque du fabricant, à condition qu'elle soit d'origine, située à l'intérieur de la branche du haut, est autorisée.

- Une **corde** d'arc qui peut être faite d'un nombre quelconque de brins dans la matière

choisie à cet effet, avec :

- ✓ une garniture centrale (ou tranchevil) pour placer les doigts tirant sur la corde
- ✓ un point d'encoche que l'on peut garnir de tranchevil supplémentaire pour y ajuster l'encoche de la flèche
- ✓ un ou deux repères d'encoche (ounock-sets) pour localiser le point d'encoche
- ✓ à chaque extrémité de la corde, une boucle qui sera placée dans la gorge de la poupée au montage de l'arc.
- ✓ En outre un accessoire et un seul est autorisé sur la corde pour servir de repère à la lèvre ou au nez (sucette ou nasette)
- ✓ Le tranchevil de la corde ne doit pas se terminer dans le champ de vision de l'archer en position de plein armement.
- ✓ La corde de l'arc ne doit en aucune façon aider à viser au moyen d'oeilleton,

marque ou de tout autre dispositif.

- Un **repose flèche** qui peut être réglable, tout bouton de pression amovible, point de pression ou écarteur peuvent être utilisés sur un arc à condition qu'ils ne soient ni électriques ni électroniques et n'apportent aucune aide supplémentaire pour viser.
- Le point de pression ne doit pas être placé à plus de 4 cm en arrière (à l'intérieur) de la gorge de la poignée (point pivot) de l'arc.
- Un seul **contrôleur d'allonge** sonore et/ou visuel autre qu'électrique ou électronique peut être utilisé.
- Un **viseur** ou un repère sur l'arc pour viser sont autorisés mais en aucun moment on ne peut utiliser plus d'un seul de ces dispositifs.
 - Un viseur, destiné à orienter l'arc vers la cible et permettant un réglage tant latéral que vertical est soumis aux exigences suivantes :
 - Il ne doit comporter aucun prisme, lentille, verres grossissants, dispositif de pointage électrique ou électronique ni procurer plus d'un seul point de visée.
 - Une extension à laquelle le viseur est fixé, est autorisé.
 - Un repère est une marque simple faite sur l'arc pour la visée. Cette marque peut être faite au crayon avec un ruban adhésif ou toute autre matière de marquage adéquate.
 - Une plaquette, ou ruban adhésif avec les marques de distances peut être fixée sur l'arc comme aide mémoire mais ne doit en aucun cas offrir une aide supplémentaire pour la visée.
- Des **flèches** de tout type peuvent être utilisées pourvu qu'elles répondent au principe et à la définition du mot flèche tel qu'utilisé dans le tir à l'arc à la cible et qu'elles n'abîment pas exagérément les blasons et les buttes. Une flèche comporte un tube avec une pointe, une encoche, un empennage et éventuellement une décoration. Les flèches de chaque compétiteur doivent être marquées sur le tube à son nom ou à ses initiales et toutes les flèches utilisées pour une même volée de 3 ou 6 flèches doivent être de même modèle et de même couleur d'empennage, d'encoches et de décoration s'il y en a.

Le diamètre maximum admissible pour un tube de flèche est de 11 millimètres.

Une protection des doigts est autorisée sous forme de protège-doigts ou doigtiers, de gants, de palette ou bande de protection pour tirer, retenir et décocher la corde à condition qu'aucun dispositif aidant à tirer, retenir et décocher la corde n'y soit incorporé. Un système de séparation des doigts pour éviter de pincer la flèche peut être utilisé. La main qui tient l'arc peut porter un simple gant, une moufle ou un autre article semblable. Une plaque d'ancrage ou autre dispositif similaire faisant partie de la protection des doigts dans le but d'assurer l'ancrage est autorisé.

Des jumelles, des télescopes et d'autres instruments optiques peuvent être utilisés pour localiser les flèches.

Si nécessaire, des lunettes ordinaires ou des lunettes de tir et des lunettes de soleil sont autorisées. Aucune ne devra être équipée de lentilles ou verres à microtrous ou dispositif similaire ni porter de marque quelconque susceptible d'aider à viser.

Le verre de l'oeil qui ne sert pas à viser peut être entièrement caché ou recouvert, ou un couvre-oeil peut être utilisé.

Des accessoires sont autorisés tels que brassard, plastron, dragonne, carquois

de ceinture ou posé sur le sol, houppes pour essuyer les flèches ainsi que marques pour les pieds.

DISCIPLINE

Épreuve FITA sur cibles en plein air :

Elle consiste au tir de deux fois 36 flèches sur la distance de 30 mètres, blasons de 80 cm, en deux fois douze volées de trois flèches.

A l'issue de cette épreuve, des finales par équipe de quatre tireurs détermineront le classement final.

L'équipe est constituée de 4 tireurs, deux filles et 2 garçons.

DISPOSITION DU TERRAIN

Terrain type football

Le terrain doit être mis à l'équerre et chaque distance mesurée avec précision à partir d'un point situé verticalement sous le centre de chaque cible jusqu'à la ligne de tir. La tolérance des mesures sera de +/- 15 cm pour le 30 mètres.

Une ligne d'attente doit être indiquée à 5 mètres au moins derrière la ligne de tir

Chaque butte de tir doit être installée de façon à ce qu'elle fasse un angle entre 10 et 15 degrés avec la verticale.

Le centre de l'Or (blason) doit être à 130 cm au dessus du sol estimé plat. La tolérance de cette mesure ne doit pas excéder +/- 5 cm.

Les centres des "Ors" d'une ligne de cible doivent à tout moment paraître alignés.

Tous les compétiteurs doivent être placés sur une même ligne. La partie réservée aux Femmes doit être séparée de celle des Hommes par un intervalle d'au moins 5 mètres. Chaque tireur doit pouvoir disposer d'un espace de 80 cm minimum, prendre en considération les tireurs en fauteuils roulants.

Le nombre de buttes de tir doit être suffisant, dans la mesure du possible, pour qu'il n'y ait pas plus de 3 compétiteurs par cible. Dans le cas où la dimension du terrain ne le permet pas, 4 compétiteurs sera le maximum autorisé par cible.

Le point correspondant au centre de chaque butte de tir sera matérialisé et numéroté sur la ligne de tir. Si deux ou plus compétiteurs tirent en même temps sur la même cible, les emplacements de tir doivent être marqués sur la ligne de tir.

Des lignes faisant un angle droit avec la ligne de tir et s'étendant jusqu'à la ligne des cibles seront tracées sur le sol, constituant ainsi des couloirs, comportant 1, 2 ou 3 buttes.

Lorsque le public a droit d'accès, des barrières suffisantes doivent être placées pour retenir les spectateurs. D'autres barrières doivent être placées à un écart d'au moins 20 mètres des extrémités de la ligne de cibles de chaque côté et peuvent, s'il est besoin, rejoindre des points situés à 10 mètres des extrémités de la ligne de tir. Ceci procurera une marge d'environ 13 mètres de chaque côté de la ligne de cibles lorsque celles-ci seront placées à 30 mètres.

D'autres barrières seront disposées à 10 mètres au moins derrière la ligne d'attente et également en arrière de la ligne de cibles de 50 mètres pour éviter que le public passe derrière les cibles à moins de 50 mètres de distance.

La distance de 50 mètres peut être diminuée si une protection arrière adéquate est installée, telle qu'un filet efficace, une butte ou un dispositif similaire (autre qu'une haie ou une palissade pénétrable). Une telle protection arrière doit être suffisamment élevée pour arrêter les flèches qui sont passées juste au dessus de la butte. Il faut prêter attention aux distractions qui peuvent perturber les compétiteurs comme les déplacements de public, etc., derrière les cibles.

ÉQUIPEMENT DU TERRAIN DE TIR

Seuls les blasons de Tir en Plein Air de diamètre 80 cm produits par un fabricant homologué par la FITA sont utilisés dans toutes les compétitions FITA.

Description

le blason est divisé par une ligne fine en cinq zones de couleurs concentriques, comme suit, à partir du centre vers l'extérieur Or (Jaune), Rouge, Bleu léger, Noir et Blanc. Chaque couleur, à son tour, est divisée en deux zones d'égale largeur par une ligne fine (sauf entre bleu et noir et noir et blanc), donnant de cette façon dix zones de score d'égale largeur à partir du centre de l'Or

Ces lignes de division, ainsi que les lignes de séparation entre les couleurs, doivent dans tous les cas, être entièrement contenues à l'intérieur de la zone de score le plus élevé. La ligne indiquant le côté le plus extérieur du Blanc doit être entièrement contenue dans la zone de score. La largeur des lignes de séparation aussi bien que celle de la ligne la plus à l'extérieur ne doit pas excéder 2 mm pour le blason de 80 cm. Le centre du blason est appelé "pinhole" (trou d'épingle) et doit être matérialisé par une croix (X) dont les traits ne sont pas plus épais que 1 mm et 4 mm de longueur et sera utilisé pour départager les égalités de classement.

Les buttes de tir doivent être solidement fixées au sol pour éviter qu'elles ne soient renversées par le vent. Toute partie d'une butte, ou de son support, susceptible d'endommager une flèche doit être protégée.

CONTROLE DES TEMPS DE TIR

Matériel acoustique

Le Directeur de Tir doit contrôler le tir et le début et la fin du temps limite au moyen d'un sifflet ou de tout autre dispositif donnant des signaux sonores audibles.

Matériel optique

En plus du matériel acoustique ci dessus, chaque limite de temps sera contrôlée par le Directeur de Tir et indiqué au moyen de Feux et/ou horloges digitales, Fanions, panneaux ou tout autre dispositif simple C'est le matériel acoustique qui a la priorité en cas de désaccord entre le matériel acoustique et le matériel optique.

RÈGLEMENTS DES TIRS

Chaque compétiteur doit tirer ses flèches par volées de 3 flèches

Le temps maximal autorisé pour une volée de 3 flèches est de 2 minutes.

Les compétiteurs ne peuvent pas lever leur bras d'arc avant le signal de commencement de tir ne soit donné.

Toute flèche tirée avant ou après le signal de contrôle du temps ou hors de la séquence, entraîne la perte de la valeur de la flèche ayant le plus haut score de cette

volée. Toute flèche tirée avant ou après le signal de contrôle du temps ou hors de la séquence qui pourra être identifiée avec certitude par les arbitres désignés pour observer les impacts de flèches (depuis les abris), fera perdre à l'archer la valeur de cette flèche.

Cependant s'il s'avère nécessaire pour le compétiteur de changer sa corde ou de procéder à un réglage essentiel de son équipement, l'Arbitre et le Directeur de Tir doivent être informés et un temps supplémentaire peut lui être accordé. Aucun défaut d'équipement ne devra retarder à aucun moment le tournoi, de plus de 15 min.

Une flèche ne peut être tirée à nouveau sous aucun prétexte. Une flèche n'est pas considérée comme tirée si :

Une ligne sera tracée 3 mètres devant la ligne de tir : elle servira à indiquer la distance maximum pour un tir manqué ou une flèche tombée, pour être considérée comme n'ayant pas été tirée. Toute partie de la flèche (y compris pointe, encoche ou plumes) se trouvant dans la zone des 3 mètres doit être considérée comme une flèche non tirée. La CNA a demandé que cette nouvelle ligne ait une largeur comprise entre 3 cm (minimum) et 5 cm (maximum). Comme pour les cordons, le placement d'une flèche manquée ou tombée dans la zone des 3 mètres doit être jugée à l'avantage. En cas de contestation, l'archer doit faire appel à un arbitre pour juger.

Le blason s'arrache ou la butte bascule (bien qu'ayant été fixés et ancrés à la satisfaction des Arbitres). Les Arbitres prendront toutes mesures jugées nécessaires pour compenser le temps requis pour les flèches restant à tirer. Si la butte ne fait que glisser à terre, il appartiendra aux Arbitres de décider toute mesure éventuelle à prendre.

Quand un compétiteur se trouve sur la ligne de tir, il peut recevoir verbalement ou autrement des conseils de son encadrement d'équipe à la condition que la communication reste verbale et non électronique.

Les tirs se font dans une seule direction